

<http://enseignants.se-uns.org/APC-un-temps-pour-les-eleves-a-reconnaitre>



Enseignants de l'Unsa

APC : un temps pour les élèves à reconnaître

- Je suis... - Prof d'école -

Date de mise en ligne : lundi 16 octobre 2017

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Lors d'une récente audience au ministère, le SE-Unsa a exposé sa vision des Activités pédagogiques complémentaires (APC).

Pour le SE-Unsa c'est un temps qui est utile aux élèves lorsque les APC reposent sur un projet émanant de l'équipe. Pour le SE-Unsa ce temps au service des élèves mais en dehors du temps d'enseignement pour tous doit être rémunéré en heures supplémentaires pour les enseignants volontaires.

Le cabinet du ministre dit se placer dans le même état d'esprit que le ministère précédent : les APC sont un temps dévolu aux élèves qui peut être mis en place avec une certaine souplesse selon les trois axes prévus et tant que c'est bien en présence des élèves.

Le constat d'un empilement des missions et de l'augmentation réelle de la charge de travail des enseignants du 1er degré amène à s'interroger sur leur temps de travail global.

Pour le SE-Unsa, la question des APC ne doit pas être réglée indépendamment des autres temps. Elle entre dans une réflexion bien plus large sur le temps de travail des PE avec toutes ses composantes.

Dans ce cadre-là, le SE-Unsa souhaite que le temps d'APC soit sorti des obligations de service des enseignants et qu'il soit, pour les enseignants volontaires, rémunéré en heures supplémentaires.